



Présents :

- Délégués de quartier : Ginette BOYER, Richard DESCHAMPS
- Représentants de la commune : Claude BAUDIN (Maire), Daniel DERRIEN (Maire-adjoint), Maïté FLAUSSE (élue contact du quartier), Bruno GUISE (Maire-adjoint)

Secrétaire de séance : Ginette BOYER, Richard DESCHAMPS et Maïté FLAUSSE

Ordre du jour :

- Point sur les travaux réalisés, en cours ou programmés.
- Questions-réponses des participants

Réunion quartier Q6 du 27 octobre 2021

Sujets abordés – réponses	ACTIONS	ECHEANCES
1 - Accueil des résidents par monsieur Derrien et mot du Maire. - Information concernant la base de données « Alerte » à laquelle sont invités à s'inscrire les résidents auprès du service communication afin d'être tenus informés en cas d'incident sur la commune (montée des eaux, incendie, vents forts etc...) - Madame BOYER fait le point sur les demandes formulées en 2020 et l'état des lieux.		
2 Rétrospective sur les travaux demandés en 2020 : - rue des Clématites : demande pose de peinture jaune pour interdire le stationnement et faciliter l'accès à la rue - chemin des Roses : travaux de voirie. <i>Le dossier d'expropriation est prêt en mairie, un avocat spécialisé doit être contacté afin d'apporter des éléments complémentaires dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique. Visite sur place en janvier 2022.</i> - rue des Violettes : travaux de voirie. <i>La décision sur le positionnement de la pose d'une borne incendie obligatoire a pris du temps pour satisfaire la majorité des riverains de la rue. Les travaux sont donc programmés sur 2022 pour la première phase.</i> Monsieur GUISE informe que les demandes relatives au Maine Bertrand, à la rue des Coquelicots, à la rue des Hortensias, à l'avenue de la Source et à la rue des Romarins rentrent dans le cadre d'une étude globale réalisée à la demande de la ville par un cabinet externe.	OUI EN COURS OUI /	FAIT JANVIER 2022 2022 ETUDE 1 ^{er} SEMESTRE 2022
3 Nouvelles demandes 2021 : Rue des Iris : déplacer le panneau « sens unique » du N°7 au N°17 <i>Monsieur le Maire a émis un avis favorable. Une signalisation adéquate doit être mise en place.</i>	OUI	COURANT 2022

4	<p>Rue des Bleuets : taille régulière de la haie de séparation entre la voirie et la piste douce.</p> <p>Monsieur le Maire a émis un avis favorable</p>	OUI	FAIT
5	<p>Rue des Bleuets : au N°8 M. LEBRUN-MOLOGNI soulève le problème d'écoulement des eaux pluviales dans la rue. Plusieurs raisons peuvent en être la cause > réseau inexistant, réseau bouché, réseau cassé.</p> <p>Monsieur GUISE va étudier le dossier et essayer d'apporter une réponse à cette problématique. Il est demandé dans un premier temps aux riverains de nettoyer les regards et faire les petits travaux d'entretien qui permettront d'éviter les problèmes de ruissellement.</p> <p>Une visite sur place en janvier est prévue.</p>	A L'ETUDE	JANVIER 2022
6	<p>Rue des Myosotis : Problème de stationnements gênants sur les trottoirs obstruant la visibilité des sorties de véhicules dans la rue.</p> <p>Il est demandé aux riverains de stationner leurs véhicules soit sur leur propriété soit sur les emplacements matérialisés. La Police Municipale effectuera des contrôles réguliers, en cas de gêne avérée les appeler directement.</p> <p>Dans le code de la route le stationnement sur les trottoirs est interdit.</p>	/	/
7	<p>Rue des Hortensias / rue des Romarins : stationnements gênants devant les portails des riverains les empêchant d'accéder à leur propriété.</p> <p>Des solutions seront apportées avec l'aménagement du Maine Bertrand.</p> <p>En attendant faire appel à la Police Municipale pour gérer en direct ce genre de désagrément.</p>	/	/
8	<p>Chemin des Roses : voirie très abimée, de grosses flaques d'eau se forment à chaque épisode pluvieux.</p> <p>M. GUISE et les services techniques vont se rendre sur place pour constater, étudier la faisabilité de travaux temporaires, en attente d'une rénovation globale de la rue.</p>		JANVIER 2022
9	<p>Rue des Marguerites : un trottoir empierré est envahi de mauvaises herbes, il est demandé de le laisser enherbé.</p> <p>M. GUISE et les services techniques vont se rendre sur place pour voir la faisabilité.</p>	A L'ETUDE	JANVIER 2022
10	<p>Une pétition a été lancée sur un projet de lotissement qui semble non conforme avec le PLU (angle avenue de la Source / rue des Pervenches).</p> <p>M. le Maire rappelle que la révision du PLU est effectuée sur avis du commissaire enquêteur et que toute demande ou recours doit lui être adressée. L'enquête publique en mairie commencera en décembre 2021.</p>	/	/
11	Conclusion de Maïté FLAUSSE		